

## Organiser un séminaire pour fédérer vos équipes

02/03/2017



Le séminaire permet de renforcer l'esprit d'équipe et de créer des liens pour s'inscrire dans une aventure commune. Les juristes n'échappent pas à la règle, c'est pourquoi les directions juridiques se prêtent à l'exercice.

Depuis que les directions juridiques se sont emparées des sujets stratégiques et qu'elles apportent de la valeur ajoutée à leur entreprise, elles ressentent le besoin d'organiser des séminaires. « Il est important que les juristes aient des contacts avec le top management afin que la présidence leur fasse part des orientations stratégiques et qu'elle valorise leur travail. A ce titre la présence d'un membre de la direction est un plus », explique Charlotte Karila Vaillant, gérante de Signe Distinctif, cabinet conseil en stratégie et innovation dédié aux professions juridiques. Le séminaire peut être récurrent ou conjoncturel, mis sur pied à la suite d'un événement spécifique (fusion ou acquisition par exemple). Néanmoins la communication de messages stratégiques n'est pas le seul but de cette réunion qui sert surtout à renforcer la cohésion

d'équipe, à créer des synergies, à partager des expériences, et parfois à se former.

Son format dépend bien évidemment de la taille de la direction juridique. « Les directions juridiques étant de plus en plus nombreuses à être éparpillées dans le monde, il est important de réunir les juristes pour créer du lien et un esprit d'équipe », confirme Charlotte Karila Vaillant.

## Une organisation bien calée

En termes d'organisation, plusieurs options sont envisageables. Inviter le staff des juristes à une rencontre physique qui peut être annuelle ou les convier plus régulièrement à des mini séminaires à distance, via un système de vidéoconférence. Ce que fait Ipsos. « Nous nous réunissons via Skype tous les 2 mois lors de sessions suivies par une vingtaine de participants à travers le monde », témoigne Renalda Harfouche, *General Counsel France, Middle East & North Africa* et *ITSolutions/IP* d'Ipsos.

Dans tous les cas, « l'ordre du jour prime et doit être préparé avec soin », précise Renalda Harfouche. Chez Ipsos, les juristes proposent des sujets transverses et le directeur juridique du groupe tranche. Les thèmes abordés vont du traitement des données personnelles à la protection de marque en passant par la façon d'aborder les fusions acquisitions, etc. Ici, c'est le sujet qui fédère les équipes, chacun fait part de son expérience en fonction des spécificités culturelles de sa région. La direction juridique d'Orange organise un séminaire annuel de l'ensemble de la filière France auquel près de 400 personnes sont invitées, dont des collègues à l'international pour une participation moyenne de 350 collaborateurs (juristes, assistantes, *paralegal*). « Nicolas Guérin, le directeur juridique du groupe souhaite faire avant tout de cette réunion un moment d'échange et de convivialité. Si la stratégie est abordée, il s'agit surtout de réfléchir à des sujets ayant trait au développement personnel, aux grandes mutations comme le digital, etc. » précise Marie-Hélène Charletoux, responsable de gestion et communication à la direction juridique Groupe. Outre les présentations de Pierre Louette, directeur général délégué et secrétaire général et de Nicolas Guérin, les participants assistent à des mini conférences proposées par des intervenants extérieurs. En 2015, ils ont ainsi pu écouter Bernard Thellier (ancien du GIGN) sur la négociation, la gestion du stress, la gestion des crises et le travail en équipe ou encore Nicolas Doze (éditorialiste radio et TV) sur l'ubérisation de l'économie, par exemple. En 2016, Jean Edouard Gresy, chef d'Entreprise (Alternego) et anthropologue s'est exprimé sur les leviers de la coopération et Charlotte Karila Vaillant sur l'innovation dans la direction juridique. Le séminaire dure un jour et demi. Il démarre par une soirée organisée dans Paris (en 2016, au centre Eurosites Georges V à deux pas des Champs-Élysées).

## Le choix du site et du prestataire

« Le choix du site et du prestataire est important car le service doit être de qualité, au niveau des équipements mais aussi de la restauration », commente Marie-Hélène Charletoux. En outre, il est judicieux de sortir les équipes de leur cadre de travail habituel. « L'idée est en effet de pouvoir prendre du recul, pour autant il n'est pas nécessaire de faire des choix exotiques, la région parisienne par exemple regorge de lieux appropriés très agréables », indique Sharon Golec, directrice associée de Legalteam, conseil en management pour les professions juridiques.

## L'importance du suivi

Enfin, les chantiers ouverts et les réflexions menées lors de la réunion doivent faire l'objet d'un suivi. Chacun sa méthode. « Il est possible de créer un document de synthèse et de le distribuer tout en prévoyant une date pour faire un point par rapport aux objectifs fixés », conseille Sharon Golec. Chez Orange, une application permet aux participants d'interagir via leurs mobiles pendant le séminaire et en direct lors des présentations. Un sondage via cette application est également effectué pour mesurer la satisfaction des participants et comprendre leurs attentes. Les photos, les vidéos et les documents liés au séminaire sont ensuite postés sur le réseau social interne. Un véritable partage d'expérience !

✎ Propos recueillis par Véronique Méot

---

**Source URL:**

<http://www.actuel-direction-juridique.fr/content/organiser-un-seminaire-pour-federer-vos-equipes>